Le cryptojacking peut-il débarrasser le web de la publicité ? Avis de Denis JACOPINI



Ou comment le minage de cryptomonnaies pourrait financer la création de contenu web à la place de la publicité.

La ruée vers l'or immatériel continue. Un rapport publié par la Cyber Threat Alliance fait état d'une augmentation de 459% des attaques dites de « cryptojacking » entre 2017 et 2018. Cette pratique cybercriminelle consiste à exploiter la puissance de calcul d'ordinateurs tiers pour miner des cryptomonnaies.

Pour rappel, le terme « mining » désigne les calculs qui permettent de vérifier les transactions en monnaies virtuelles et de les consigner dans un registre public, la blockchain. Le mining est un procédé long, coûteux en ressources informatiques et néanmoins indispensable. De ce fait, ceux qui s'en acquittent peuvent toucher une récompense financière sous la forme de nouvelles unités de cryptomonnaie.

Suivant ce principe, la recette des cryptojackers est simple : en insérant quelques lignes de code malveillant (CoinHive, par exemple) sur un site web, ils peuvent s'approprier les ressources informatiques des visiteurs à leur insu pour miner. Difficile pour les internautes d'identifier cette spoliation : le seul signe visible est un léger ralentissement de leur machine. En septembre, Europol a décrit cette pratique comme « la nouvelle tendance en matière de cybercrime. »

•••

Pour **Denis Jacopini**, ingénieur expert en cybercriminalité, ce modèle économique à grande échelle sur le web est « parfaitement envisageable : c'est un mode de fonctionnement qui est amené à se généraliser. » Il insiste en revanche sur la nécessité de penser la dimension éthique de cette pratique. Tout site qui envisagerait de rétribuer ses créateurs grâce au minage doit avant tout faire preuve de transparence vis-à-vis de ses utilisateurs…[lire la suite]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : Le cryptojacking peut-il débarrasser le web de la publicité ? — Motherboard

Vers la fin des mots de passe simples



La Californie a adopté une loi qui fixe des normes de sécurité plus strictes pour les appareils connectés au réseau, fabriqués ou vendus dans l'État.

Les mots de passe «admin» et autre «password» risquent bientôt de devoir quitter le hit-parade des plus populaires de la Toile. En vigueur dès 2020, la mesure vise particulièrement les objets connectés qui se multiplient. Cela implique la constitution d'un sésame unique ou d'une procédure de démarrage obligeant le client à générer son propre code lorsqu'il utilise le gadget pour la première fois, explique le site TheRegister....[lire la suite]

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ? Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : Vers la fin des mots de passe basiques

Données personnelles — Les WiFi publics sont dangereux



Le WiFi a rendu plus facile la vie de nombreux d'entre nous, mais cela ne signifie pas qu'il faille utiliser les réseaux publics sans aucune précaution comme le rappelle l'Autorité de Régulation des Télécommunications (TRA).

En effet, se connecter à ces réseaux peut être un risque pour vos données personnelles qu'il s'agisse de photos, de pages internet consultées ou pire, de vos informations bancaires.

Ainsi, lorsque vous vous connecterez dans un endroit public à l'avenir pensez à ne pas laisser d'accès à des dossiers partagés, à n'effectuer des paiements que sur des sites sécurisés, ou encore à éviter de cliquer sur des liens disponibles sur les réseaux sociaux de type Twitter, Facebook ou encore Instagram.

Pour ce dernier point, gardez toujours en tête que certaines offres sont justement trop belles pour être vraies.

Pensez également à regarder si les sites sur lesquels vous vous trouvez sont effectivement sécurisés (sites mentionnant dans la barre d'adresse des connexions via HTTPS vs la connexion http, non sécurisée).

Conseil de Denis JACOPINI

Afin de palier au risque des Wifi Publics, nous vous recommandons :

- de partager et d'utiliser l'accès à Internet de votre smartphone en veillant à vérifier que vous êtes au moins en communication 3G, 4G ou +
- d'utiliser un VPN (Virtual Private Network) qui aura pour effet de crypter l'ensemble des échanges Internet entrants et sortants. Notez toutefois que l'utilisation d'un VPN ne protégera pas votre ordinateur contre les intrusions via le Wifi Public. Ainsi, une intrusion étant toujours possible, nous vous recommandons de ne connecter au Wifi Public que des équipements sécurisés avec un logiciel de sécurité, ne contenant aucune donnée stratégique.
- Si vous n'avez pas le choix et vous devez absolument vous connecter un Wifi Public pour accéder à votre messagerie par exemple, nous vous recommandons de vérifier que vous vous rendez bien sur un site Internet dont l'URL commence par « https » et de ne réaliser que des échanges non confidentiels sur cette ligne, évitez ainsi de communiquer votre numéro de CB!

Même si on entend beaucoup parler du RGPD qui a pour objectif de protéger nos données à Caractère Personnel, sachez qu'il ne sagît qu'un Réglement et qu'il ne protège pas des pirates informatiques.

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)
Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264220



Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances

similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître ! Commandez sur Fnac.fr https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger", Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en (Symantec) 13,8 Milions de victimes Cybercirminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"

Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.

Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.

J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur Fnac.fr

Source : DONNÉES PERSONNELLES — Attention aux WiFi publics | lepetitjournal.com

Victime de phishing, la

banque évoque la négligence pour ne pas le rembourser



Le client réclamait à sa banque le remboursement des sommes débitées sur ses comptes. Il invoquait le caractère frauduleux des paiements par carte bancaire et par virement.

La banque s'était opposée à ses demandes en lui reprochant une négligence grave dans la garde et la conservation de ses données personnelles du dispositif de sécurité des instruments de paiement. Le client avait reçu des courriels portant le logo parfaitement imité de sa banque, accompagnés d'un « certificat de sécurité à remplir attentivement » qu'il avait scrupuleusement renseignés. Il avait même demandé à la banque la communication de sa nouvelle carte de clefs personnelle pour pouvoir renseigner complètement le certificat.

La cour d'appel avait ordonné le remboursement des sommes au client considérant que seul un examen vigilant des adresses internet changeantes du correspondant ou certains indices comme les fautes d'orthographe du message, étaient de nature à l'alerter.

Mais l'arrêt est cassé. La Cour de cassation a considéré que le client avait commis une négligence grave. Pour la Cour, l'utilisateur d'un service de paiement qui communique les données personnelles du dispositif de sécurité en réponse à un courriel contenant des indices permettant à un utilisateur normalement attentif de douter de sa provenance, manque à son obligation de prendre toute mesure raisonnable pour préserver la sécurité de ses dispositifs de sécurité.

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)
Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264220



Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances

similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître ! Commandez sur Fnac.fr https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger", Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en (Symantec) 13,8 Milions de victimes Cybercirminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"

Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.

Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.

J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur Fnac.fr

Source : Fraude aux moyens de paiement -Phishing : négligence fautive du client de la banque | service-public.fr

Si vous avez raté le

reportage Cyberattaques : les braqueurs de l'ombre — Envoyé spécial du 14 décembre 2017 (France 2)



Les hold-up 2.0 par des « rançongiciels », logiciels de rançon, se multiplient : en France, une entreprise sur deux aurait déjà été piratée de cette façon. Enquête du magazine « Envoyé spécial » sur un fléau invisible en pleine explosion.

Vous êtes tranquillement installé derrière votre ordinateur, vous ouvrez un mail anodin… et soudain, un message d'alerte apparaît : votre ordinateur est bloqué, tous vos documents sont cryptés, vous devez payer une rançon pour en retrouver l'usage. Vous venez de vous faire braquer par un « rançongiciel », ces programmes informatiques qui diffusent des virus et qui vous réclament de l'argent : 150 euros pour un particulier, 6 000 euros pour une PME, des millions d'euros pour une multinationale. Et vous n'avez que quelques heures pour payer, sinon vous perdez tout ! Une enquête de Clément Le Goff et Guillaume Beaufils, diffusée dans « Envoyé spécial » le 14 décembre 2017….[lire la suite]

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)
Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264220



Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances

similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître ! Commandez sur Fnac.fr https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger", Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en (Symantec) 13,8 Milions de victimes Cybercirminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"

Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.

Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.

J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur Fnac.fr

Les hold-up 2.0 par des « rançongiciels », logiciels de rançon, se multiplient : en France, une entreprise sur deux aurait déjà été piratée de cette façon. Enquête du magazine « Envoyé spécial » sur un fléau invisible en pleine explosion.

Comment protéger vos enfants sur les Réseaux Sociaux ?





Comment protéger vos enfants sur les Réseaux Sociaux ?

A l'ère du numérique, les écrans sont omniprésents dans la plupart des familles et les enfants y sont confrontés de plus en plus jeunes. Selon un sondage Médiamétrie, 66,5% des 2-17 ans se sont connectés au moins une fois au cours du mois de juin 2018. Et cela ne va pas sans risque pour les publics vulnérables.

Internet est un outil formidable pour s'informer, jouer, se divertir… à condition de savoir l'utiliser. Et quand on voit que les enfants y sont confrontés de plus en plus tôt (66,5% des 2-17 ans se sont connectés au moins une fois au cours du mois de juin 2018 selon Médiamétrie), on peut s'inquiéter des dangers générés par la Toile. Surtout si ces jeunes ne sont pas au fait des menaces multiples qui les guettent, que ce soit les virus, le phishing ou encore le cyber-harcèlement (40% des élèves de 13-17 ans avouaient avoir subi une agression en ligne en 2017, selon le site e-enfance).

Il est donc primordial d'apprendre aux enfants et aux adolescents à protéger correctement leur réputation en ligne et à utiliser internet et les réseaux sociaux en toute sécurité. Un sujet est suffisamment sensible pour que soit lancée pour la première fois en France, le 4 octobre prochain, la « Journée du droit » à l'attention des élèves de 5ème. Cette initiative, menée conjointement par le Conseil National des Barreaux et le ministère de l'Education nationale, consistera en une matinée d'échanges entre un avocat et les élèves autour des règles de droit sur les réseaux sociaux et du cyber-harcèlement en milieu scolaire.

...[lire la suite]

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)
Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264220



Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances

similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître ! Commandez sur Fnac.fr https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger", Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en (Symantec) 13,8 Milions de victimes Cybercirminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"

Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.

Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.

J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur Fnac.fr

Source : Comment préserver la e-réputation de vos enfants ? — LCI

Windows 10 : une faille de

sécurité permet aux pirates d'installer un malware sur votre ordinateur



Windows 10 est victime d'une faille de sécurité. D'abord repérée par un internaute sur Twitter, cette faille permet à un hacker de s'infiltrer dans votre ordinateur pour y installer des logiciels malveillants....[Lire la suite sur la source]

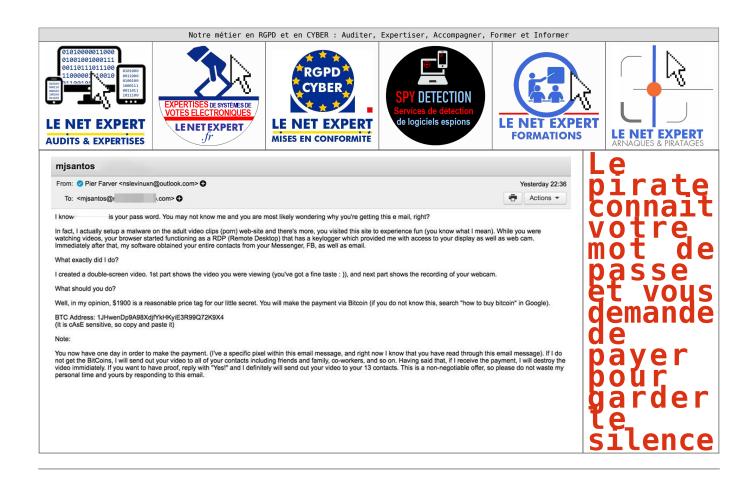
[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ? Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ? Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Le pirate connait votre mot de passe et vous demande de payer pour garder le silence

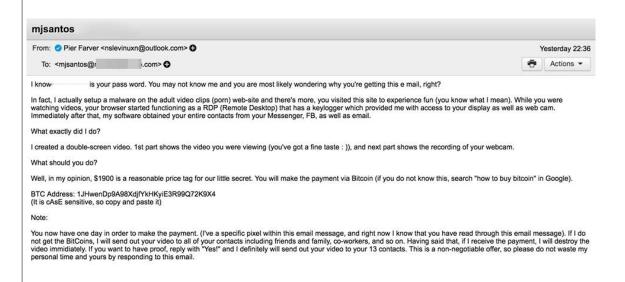


Une nouvelle arnaque utilise le vrai mot de passe des victimes pour faire du chantage

La campagne Sextortion implique des mots de passe volés dans les anciennes violations de données

Les internautes doivent se méfier d'une nouvelle escroquerie par hameçonnage, un schéma de sextorsion qui utilise les anciens mots de passe des utilisateurs. Les escrocs prétendent avoir enregistré des images de la victime qui regardait du porno. Ils prétendent également avoir le mot de passe de la victime qu'ils ont utilisé pour installer des logiciels espions sur l'ordinateur ciblé et lorsque la victime a visité des sites Web de pornographie, ils ont activé la webcam pour enregistrer des images .

Les experts en sécurité ont réussi à identifier les messages que ces attaquants pourraient initier avec les victimes.



Ce qui est tout à fait préoccupant, c'est qu'en général, le mot de passe mis en évidence dans l'e-mail envoyé par les escrocs est légitime, que la victime avait précédemment utilisé. Les experts en sécurité affirment qu'il est assez probable que les cybercriminels utilisent d'anciens mots de passe obtenus diverses violations de données à grande échelle tels que ceux subis par Yahoo , Uber, LinkedIn , Tumblr , Dropbox et Sous protection , etc., pour faire chanter les utilisateurs. Ils correspondent simplement aux anciens mots de passe avec des identifiants utiles tels que les identifiants de courrier électronique. Après avoir réussi à localiser la victime, ils peuvent lancer une campagne de chantage facilement...[lire la suite]



CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)
Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264220



Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.

Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.

Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?

Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances

similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.

Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître ! Commandez sur Fnac.fr https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger", Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en (Symantec) 13,8 Milions de victimes Cybercirminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

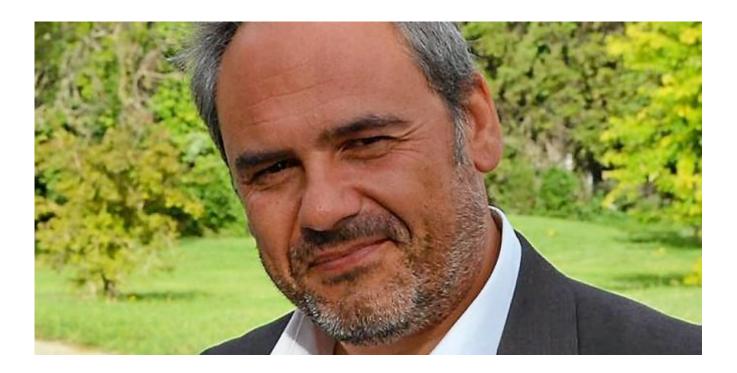
Commandez sur Fnac.fr

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"

Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr



Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.

Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.

J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur Fnac.fr

Source : Un nouveau système de sextors utilise le vrai mot de passe des victimes pour faire du chantage » Monde Du Viral

Piratage informatique : les

fraudeurs s'adaptent à tous les profils



(AOF) — Selon l'étude Toluna pour Affinion International, les pirates informatiques s'adaptent à tous les profils pour exploiter les faiblesses de chaque génération. Les seniors (plus de 55 ans) sont par exemple les victimes privilégiées des arnaques à l'email frauduleux....[Lire la suite sur la source]

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez

plainte mais d'après quel article de loi ? Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Un virus utilise votre téléphone pour fabriquer des bitcoins



« Cryptojacking ». Ce nom ne vous dit certainement rien, mais il s'agit pourtant d'une cyberattaque à prendre très au sérieux. Celle-ci fait fabriquer des bitcoins à votre téléphone sans que vous puissiez vous en rendre compte.

Pour attirer les utilisateurs, les pirates informatiques mettent souvent en ligne des reproductions factices d'applications populaires, se révélant être des applications de minage dissimulées. « Les utilisateurs n'en ont généralement pas conscience « de l'attaque, avec pour seuls indices « l'autonomie et les performances des appareils (qui) diminuent brusquement sans raison apparente » et l'appareil qui peut se mettre à « dangereusement surchauffer« , explique David Emm. Une version du populaire jeu « Bug Smasher« , installée plus d'un million de fois à partir du magasin d'applications Google Play, a été détectée en mars par le groupe de sécurité informatique ESET basé aux États-Unis. Il a averti sur son site que « l'application sert en réalité secrètement au minage de la cryptomonnaie monero» .

L'iPhone est moins visé par les pirates, car Apple contrôle davantage les applications pouvant y être installées.

Partager surTwitter

Autre exemple, un logiciel malveillant du nom de « Coin.Miner » a été découvert par le spécialiste de cybersécurité TrendLabs en décembre. « Le +malware+ est lancé dans une fenêtre de navigateur cachée, ce qui empêche l'utilisateur de s'en rendre compte« , détaille la société sur son blog.

Le cryptojacking touche surtout les appareils sous Android, le système d'exploitation mobile de Google. L'iPhone est moins visé par les pirates, car Apple contrôle davantage les applications pouvant y être installées, selon les experts en sécurité informatique.

Google a d'ailleurs décidé récemment de faire le ménage dans sa boutique d'applications mobiles, Google Play, en informant fin juillet les développeurs qu'il n'accepterait plus les applications de minage de cryptomonnaies sur sa plateforme…[lire la suite]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?
Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : Quand votre téléphone fabrique des bitcoins à votre insu